

AFFAIRES ET COMMERCE

Santé et sécurité au travail – Attentes

Observations d'ordre général sur l'intégration de la santé et de la sécurité au programme

Le programme Affaires et commerce prévoit une étude de divers concepts liés à la santé et à la sécurité en milieu de travail. Dans la planification des activités d'apprentissage afin d'aider les élèves à répondre aux attentes des programmes, le personnel enseignant doit s'assurer que les élèves ont l'occasion de se pencher sur des questions liées à la santé et à la sécurité. Ces questions doivent être soulevées quand l'apprentissage fait appel à une alternance travail-études et à d'autres expériences en milieu de travail. Le personnel enseignant qui soutient les élèves faisant des stages en milieu de travail doit vérifier s'ils pourront y évoluer en sécurité et s'assurer qu'ils comprennent l'importance des questions liées à la santé et à la sécurité au travail. Avant de participer à des expériences d'apprentissage en milieu de travail, les élèves doivent acquérir les connaissances et les compétences dont ils auront besoin pour se prémunir contre les risques professionnels.

11e année

Introduction à l'entrepreneuriat, 11e année, cours précollégial (BDI3C)

ATTENTES ÉTABLIES PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	MODULE	SECTION & PAGE
Organisation des ressources <i>Analyse des ressources</i> AS : L'élève décrit toutes les exigences réglementaires, juridiques et relatives aux assurances auxquelles il faut répondre au moment du démarrage d'une entreprise (obtention des permis, enregistrement auprès des différents paliers administratifs, obtention des différentes assurances, etc.).	Droit du travail	Section I: p. 2-26

L'esprit entrepreneurial, 11e année, cours ouvert BDP30

ATTENTES ÉTABLIES PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	MODULE	SECTION & PAGE
Évolution du marché du travail	Questions	Section I: p. 2-

ATTENTES ÉTABLIES PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	MODULE	SECTION & PAGE
<p>AG : L'élève décrit l'évolution du marché du travail et analyse les répercussions de ces changements sur les employés.</p> <p><i>Mutation des lieux de travail</i></p> <p>AS : L'élève décrit l'incidence des nouveaux modes de travail (p. ex., travail autonome, travail contractuel, travail au sein d'équipes autogérées) sur la répartition des responsabilités en matière de santé et de sécurité au travail.</p>	sociales	13

Technologie de l'information appliquée aux affaires, 11e année, cours ouvert (BTA30)

ATTENTES ÉTABLIES PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	MODULE	SECTION & PAGE
<p>Incidence de la technologie de l'information sur les affaires</p> <p><i>Problèmes liés à la technologie de l'information AS :</i></p> <p>L'élève présente les problèmes de santé et de sécurité liés à l'utilisation la technologie de l'information (p. ex., blessures musculosquelettiques, fatigue oculaire, radiation provenant des écrans).</p>	Ergonomies	<p>Section I : p. 2 à 10</p> <p>Section II <i>optionnelle</i> : p. 35 à 37</p>

12e année

Planification d'une entreprise, 12e année, cours précollégial (BDV4C)

ATTENTES ÉTABLIES PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	MODULE	SECTION & PAGE
<p>Démarrage d'une entreprise</p> <p>AG : L'élève organise l'information nécessaire pour le démarrage d'une entreprise et analyse les besoins d'une nouvelle entreprise</p> <p><i>Obligations juridiques</i></p> <p>AS : L'élève analyse les différents programmes d'assurance disponibles pour une nouvelle entreprise et compare leurs coûts respectifs.</p>	<p>Questions sociales</p> <p>Droit du travail</p>	<p>Section II : p. 37 à 50</p> <p>Section II p. 57-62</p> <p>Section II: <i>optionnelle</i> p. 38-46</p>

Comportement humain et organisation, 12e année, cours préuniversitaire / précollégial (BOH4M)

ATTENTES ÉTABLIES PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	MODULE	SECTION & PAGE
<p>Organisation des ressources humaines</p> <p>AG : L'élève décrit les changements qu'ont dû apporter les structures organisationnelles pour s'adapter à l'évolution du marché du travail et démontre une compréhension des questions relatives à la dotation en personnel</p>	Questions sociales	Section II: p. 36
<p><i>Évolution du marché du travail</i></p> <p>AS : L'élève décrit l'importance des considérations juridiques dans le processus de dotation en personnel, et notamment des questions de rémunération, d'équité en matière d'emploi, de santé et sécurité au travail et de droits des employés.</p>	Droit du travail	Section II <i>optionnelle</i> : p. 38 à 46

Gestion d'une petite entreprise, 12e année, cours préemploi (BOG4E)

ATTENTES ÉTABLIES PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	MODULE	SECTION & PAGE
<p>Gestion des ressources humaines</p> <p>AG : L'élève démontre une compréhension des lois et des règlements qui régissent le marché du travail.</p> <p><i>Considérations juridiques</i></p> <p>AS : L'élève démontre une compréhension des obligations juridiques liées à la santé et à la sécurité des employés dans différents milieux de travail.</p>	<p>Questions sociales</p> <p>Droit du travail</p>	<p>Section II : p. 37 à 50 Voir aussi Section I : p. 2 à 14</p> <p>Section II : p. 38 à 46,57 à 62</p>

REMARQUE : AG : attente générale; **AS** : attente spécifique